



Motion intersyndicale UPE2A

Monsieur le Directeur Académique,

Nous venons de recevoir votre demande de passer de 20 à 22 le nombre d'élèves accueillis en UPE2A collège et lycée pour cette fin d'année, afin de scolariser les élèves en attente sur le département.

Cette décision ne peut que dégrader les conditions de travail en UPE2A et le suivi de nos élèves qui ont des niveaux très hétérogènes et pour lesquel-les nous devons gérer les inclusions et les orientations. Nos demandes de double inscription ou d'allègement des effectifs pour favoriser l'inclusion n'ont toujours pas été entendues, le nombre d'élèves par classe a même été augmenté récemment ! Ces dernières années, nous avons perdu de nombreuses heures d'enseignement UPE2A et de suivi linguistique (ex-enef). Cette année, les modules NSA lycées ont été supprimés privant à nouveau une centaine d'élèves de places pour apprendre le français à l'oral et à l'écrit, une classe d'UPE2A lycée a également été supprimée à Pantin. On nous a également limité le passage du DELF A1 aux seul-es élèves de 4ème et du DELF A2 aux élèves de 3ème. On s'aperçoit également que les élèves passant d'UPE2A en classe ordinaire l'an prochain ne sont pas comptabilisé-es dans les DHG !

Nous vous demandons de créer en urgence les structures UPE2A nécessaires, comme vous avez pu le faire déjà en cours d'année et d'ouvrir en urgence les NSA lycées supprimées en début d'année. Ce n'est pas à nous d'absorber en supplément les élèves en attente. Nos conditions de travail se sont déjà dégradées depuis plusieurs années. Nous demander d'accueillir des élèves en plus ne fera que dégrader davantage les conditions d'apprentissage des élèves et nos conditions de travail déjà difficiles.